



AVIS PUBLIC

VENTE SUR LES BIENS DE PLUS DE 10 000 \$

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux résidents de la Ville de Terrebonne, que le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a aliéné, autrement que par enchère ou soumission publique, les biens ci-dessous décrits :

Biens	Acquéreur	Montant
27 600 anciens bacs roulants de 240 litres pour le recyclage	Gestion USD inc.	91 080\$ (taxes en sus)

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*.

Cet avis est également disponible sur le site internet de la Ville de Terrebonne sous la rubrique « Avis légaux ».

Donné à Terrebonne, ce 21^e jour de mois de février 2018.

Me Denis Bouffard, avocat
Greffier
